



**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 13 mars 2023
à 19 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** - Ouverture de la séance
 - Présentation des signataires du livre d'or
 - Présentation du bilan 2022 ainsi que des priorités 2023 du Plan stratégique 2022-2025 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure
 - Aucune demande
- 10.04** Correspondance et dépôt de documents
- 10.05** Période de questions du public
- 10.06** Période de questions des membres du conseil
- 10.07** Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 13 mars 2023.
- 10.08** Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 13 février 2023.

12 – Orientation

- 12.01** Adopter le bilan 2022 du Plan stratégique 2022-2025 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.
- 12.02** Adopter les priorités 2023 du Plan stratégique 2022-2025 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Accorder un contrat à Groupe Villeneuve inc. pour les services de location de trois balais de rue avec opérateurs pour le nettoyage des rues de l'arrondissement, pour une durée de vingt-quatre mois avec deux options de renouvellement de douze mois - Dépense totale de 239 890,85 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 22-19725 - 4 soumissionnaires (lots 1, 2 et 3).
- 20.02** Accorder respectivement à Élagage Prestige inc. et Arboriculture de Beauce inc. un contrat pour des travaux d'abattage d'arbres jusqu'au 9 juin 2023 - Dépense totale de 240 000 \$, taxes incluses (contrat : 230 013,24 \$ + variations des quantités : 9986,76 \$) - Appel d'offres public 23-19736 - 6 soumissionnaires.
- 20.03** Exercer l'option de renouvellement d'un an et autoriser une dépense additionnelle de 76 437,96 \$, taxes incluses, pour les services de location d'un balai aspirateur compact avec opérateur pour le nettoyage des pistes cyclables de l'arrondissement, dans le cadre du contrat accordé à Dénéigement & Excavation M. Gauthier inc., majorant ainsi le montant total du contrat de 108 361,64 \$ à 184 799,60 \$, taxes incluses (appel d'offres public 21-18671).
- 20.04** Accorder un contrat de gré à gré à Conteneurs Experts inc. pour la fourniture et la livraison d'un bloc sanitaire indépendant pour le clos de service situé au 6100, rue de Pontgravé - Dépense totale de 103 381,65 \$, taxes incluses (contrat : 93 983,32 \$ + contingences : 9398,33 \$).
- 20.05** Accorder un contrat de gré à gré à Multi Routes inc. pour les services de location de quatre camions-citernes avec opérateurs, pour le nettoyage des rues de l'arrondissement pour une période de cinq semaines au printemps 2023, pour un montant de 68 801,04 \$, taxes incluses.
- 20.06** Approuver la convention de services à intervenir avec le Comité Écologique du Grand Montréal (CEGM) pour la protection et la mise en valeur du milieu naturel aux parcs des Bateliers, de la Merci et du Boisé-de-Saint-Sulpice, pour l'année 2023 / Autoriser une dépense totale de 89 735,03 \$, taxes incluses.
- 20.07** Approuver la convention de services à intervenir avec Groupe Uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE) pour la gestion, l'animation et la promotion du Parcours Gouin pour une période d'un an et 9 mois / Autoriser une dépense totale de 591 190 \$, taxes incluses.
- 20.08** Accorder un soutien financier de 136 151 \$ à Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville (C.L.I.C.) afin de poursuivre la réalisation du plan d'action 2023, dans le cadre de la démarche de revitalisation urbaine intégrée du secteur Laurentien-Grenet / Approuver la convention à cet effet.
- 20.09** Accorder un soutien financier non récurrent de 50 000 \$ à Solidarité Ahuntsic pour le soutien à l'augmentation des coûts locatifs du Centre communautaire Ahuntsic, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

30 – Administration et finances

- 30.01** Accepter, en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), l'offre de services de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie de prendre en charge les activités d'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage sur la chaussée jusqu'au 31 décembre 2023.

- 30.02** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2023.
- 30.03** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 1 800 \$ à différents organismes, afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités.
- 30.04** Accorder un soutien financier non récurrent de 500 \$ à Ahuncycle, afin de le soutenir dans la poursuite de ses activités.
- 30.05** Autoriser une dépense de 1 350 \$ pour l'achat de dix billets pour la participation d'élus et de représentants de l'arrondissement à la 37^e édition du Grand Prix du Conseil des arts de Montréal le 6 avril 2023.
- 30.06** Autoriser une dépense de 25 000 \$ pour l'élaboration d'un plan de développement d'une communauté nourricière / Imputation à la réserve développement (25 000 \$, net de ristournes).
- 30.07** Autoriser un virement de 1 000 000 \$ provenant de la réserve immobilière vers la réserve développement afin de répondre aux priorités de l'arrondissement à la suite de l'adoption de la planification stratégique.
- 30.08** Demander au comité exécutif de modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, d'une contribution financière de 25 000 \$ provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), dans le cadre du Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région - Appui pour l'élaboration d'un plan de développement d'une communauté nourricière.

40 – Réglementation

- 40.01** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et édicter les ordonnances requises dans le cadre de ces événements.
- 40.02** Approuver la programmation d'événements publics et de promotions commerciales sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et édicter les ordonnances requises dans le cadre de ces événements et promotions commerciales.
- 40.03** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment portant le numéro 9653 et 9655, rue Basile-Routhier, érigé sur le lot 1 997 862 du cadastre du Québec, de l'obligation de fournir une unité de stationnement exigible dans le cadre de l'ajout d'un logement - Demande de permis 3003217694.
- 40.04** Édicter, en vertu de l'article 521 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), une ordonnance permettant l'installation d'une enseigne de type bannière sur l'immeuble portant le numéro 3400, rue Nadon (école Sourp Hagop), pour souligner l'anniversaire du génocide arménien de 1915.
- 40.05** Adopter le Règlement modifiant le règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), afin d'intégrer des normes de contingentement des usages en fonction de leur compatibilité avec les usages résidentiels.
- 40.06** Adopter le Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs pour l'exercice financier 2023.

- 40.07** Adopter le Règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (RCA01 09002).
- 40.08** Adopter le Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), afin de transférer la responsabilité de la délivrance d'un certificat d'autorisation d'abattage d'arbre du Directeur des travaux publics au Directeur du développement du territoire.
- 40.09** Avis de motion et dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., c. C-4.1) à l'égard du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville », afin d'y introduire une infraction applicable à l'immobilisation d'un véhicule dans une voie cyclable en l'absence d'une signalisation interdisant expressément l'arrêt.
- 40.10** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution afin d'autoriser l'usage agriculture (A) pour le bâtiment portant les numéros 9755 et 9775, rue Meilleur – Lot 1 488 844 du cadastre du Québec - Zone 1293.
- 40.11** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution afin d'autoriser l'ajout d'un logement au sous-sol du bâtiment portant les numéros 9840 et 9842, rue Chambord – Lot 2 496 151 du cadastre du Québec - Zone 1389.
- 40.12** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution afin d'autoriser l'agrandissement, en cour latérale, du bâtiment portant les numéros 8891 à 8897, rue Saint-Hubert - Lot 2 497 279 du cadastre du Québec - Zone 1423.
- 40.13** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un premier projet de résolution, modifiant le projet particulier adopté le 13 février 2017 (CA17 090023) autorisant la démolition des bâtiments situés au 1400, rue Sauvé Ouest et la construction de plusieurs immeubles résidentiels avec commerces et bureaux, pour permettre la construction d'un bâtiment résidentiel d'une hauteur de dix-neuf étages hors-sol pour la phase IV du projet Voltige - Lot 6 085 305 du cadastre du Québec - Zone 1229 (réf. : 1154039018).

70 – Autres sujets

- 70.01** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 7 décembre 2022.
- 70.02** Prendre acte du procès-verbal de la séance du comité d'étude des demandes d'autorisation de démolition d'immeubles tenue le 7 décembre 2022.
- 70.03** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 11 janvier 2023.
- 70.04** Affaires nouvelles
- 70.05** Levée de la séance